



Version CGV 2020.02
Professionnels et Consommateurs

**SARL
K-BRIOLE**
Capital social : 1 500 euros
22 Avenue du Président Allende
03600 COMMENTRY (FRANCE)
RCS n° : MONTLUCON 882 018 757

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE PREMIER - CLAUSE GENERALE

Les présentes Conditions Générales de Vente constituent, conformément à l'article L 441-1 du Code du Commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties.

Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles **La société K-BRIOLE** (ci après «K-BRIOLE») fournit aux Clients professionnels (« Les Clients ou le Client ») qui lui en font la demande, **ou via le site internet de K-BRIOLE**, par contact direct ou via un support papier,

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tous les biens et services de K-BRIOLE auprès des Clients de même catégorie **et notamment auprès de consommateurs et d'acheteurs non professionnels**, quelles que soit les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat. Les présentes dispositions annulent et remplacent toutes les conditions antérieures et prévalent sur tout autre document précédemment émis.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Prestataire. Elles sont également communiquées à tout Client préalablement à la conclusion d'une convention unique visée à l'article L 441-3 et suivants du Code du Commerce, dans les délais légaux.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet de K-BRIOLE.

Toute commande implique, de la part du Client, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente de K-BRIOLE. Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs de K-BRIOLE sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. K-BRIOLE est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acquéreur aux présentes conditions générales de vente, à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues émis par le vendeur et qui n'ont qu'une valeur indicative.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet de la société K-BRIOLE.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Conformément à la réglementation en vigueur, K-BRIOLE se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes Conditions Générales de Vente, en fonction des négociations menées avec le Client professionnel, par l'établissement de Conditions de Vente Particulières.

K-BRIOLE peut, en outre, être amené à établir des Conditions Générales de Vente Catégorielles, dérogeant aux présentes Conditions Générales de Vente, en fonction du type de Clients considéré, déterminé à partir de critères objectifs. Dans ce cas, les Conditions Générales de Vente Catégorielles s'appliquent à tous les Clients répondant à ces critères.

Des annexes à ces conditions générales de vente prévoient les conditions particulières applicables à la catégorie des revendeurs concernés : grande distribution ou circuit spécialisé.

Aucune condition particulière, tel que conditions d'achat, ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du vendeur, prévaloir contre les présentes conditions générales de vente. Toute condition contraire ou différente opposée par l'acquéreur sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à la connaissance du vendeur.

Le fait que le vendeur ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

"Confidentialité" :

Les études, plans, dessins ou documents remis ou envoyés par nous-mêmes demeurent notre propriété ; ils ne peuvent donc être communiqués par l'acquéreur à des tiers sous quelque motif que ce soit, sauf accord express de notre part.

ARTICLE DEUX - PRISE DE COMMANDE

Commande Physiques

Les commandes ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées expressément par écrit par K-BRIOLE.

K-BRIOLE n'est lié par les commandes prises par ses représentants ou employés que sous réserve d'une confirmation écrite et signée.

L'acceptation pourra également résulter de l'expédition des produits.

Le bénéfice de la commande est personnel à l'acquéreur et ne peut être cédé sans l'accord du vendeur.

Toute demande de modification ou résolution de commande n'est plus possible passé un délai de DEUX (2) jours ouvrables après la commande, sauf accord écrit contraire de notre part.

La demande de modification ou de résolution dans le délai sus visé, doit être effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception et acceptée par K-BRIOLE. Le délai sus visé s'entend par le dépôt du courrier recommandé, le cachet de la poste faisant foi.

Si K-BRIOLE n'accepte pas la modification ou la résolution, les acomptes versés ne seront pas restitués, sauf cas de force majeure.

Si aucun acompte n'a été versé et en cas de demande acceptée de résolution de la commande dans le délai sus-indiqué, une somme correspondant à 10% de la facture totale (TTC) sera acquise à K-BRIOLE, à titre de dommages-intérêts, en réparation du préjudice ainsi subi, sauf cas de force majeure.

Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande

Commandes Internet :

Il appartient au Client de sélectionner sur le site internet les Produits qu'il désire commander, selon les modalités suivantes : "**Décrire le processus de passation et de validation de la commande, de confirmation de ladite commande et de paiement**". Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par le Client. Les offres de Produits sont valables tant qu'elles sont visibles sur le site, dans la limite des stocks disponibles.

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur par courrier électronique et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix- et après encaissement par celui-ci de l'intégralité de l'acompte dû. Pour les commandes passées exclusivement sur internet, l'enregistrement

d'une commande sur le site du Prestataire est réalisé lorsque le Client accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande. Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation. Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et constitue une preuve du contrat de vente. Il appartient donc au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur. Toute commande passée sur le site internet constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Vendeur.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Le Client pourra suivre l'évolution de sa commande sur le site internet.

ARTICLE TROIS – PRODUITS

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications à nos produits sans avis préalable.

ARTICLE QUATRE - LIVRAISONS - TRANSPORT - TRANSFERT DES RISQUES

Sauf stipulation contraire, la livraison est réputée effectuée dans nos usines. Si cette livraison est retardée pour une raison indépendante de notre volonté, elle sera réputée avoir été effectuée à la date convenue.

Il incombe au Client, sauf stipulation contraire, d'assurer les frais et risques du transport des biens vendus, postérieurement à la livraison.

Dans tous les cas ils voyagent, malgré la stipulation d'une clause de réserve de propriété, aux risques et périls du destinataire auquel, il appartient en cas d'avarie ou de manquant de faire toutes constatations nécessaires et de confirmer ses réserves par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur, dans les trois (3) jours qui suivent la réception des biens.

A défaut de réserves expressément formulées par écrit par l'acquéreur, les produits délivrés par K-BRIOLE seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.

4.1. Délais de livraison

Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes. Le vendeur est autorisé à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle.

Les délais de livraison sont indiqués aussi exactement que possible, mais sont fonction des possibilités d'approvisionnement et de transport du vendeur. Ils ne sont donnés qu'à titre d'indication.

Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donc donner lieu à dommages-intérêts, à retenue ni à annulation des commandes en cours.

Toutefois, si ce dépassement est supérieur à 30 jours, pour toute autre cause qu'un cas de force majeure, la vente pourra être résolue à la demande de l'une des parties par simple lettre recommandée. L'acquéreur pourra obtenir restitution de son acompte à l'exclusion de toute autre indemnité ou dommages-intérêts.

Pour les consommateurs non professionnels, si les Produits commandés n'ont pas été livrés dans un délai de 10 jours après la date indicative de livraison, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L 216-2 L 216-3 L241-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

Sont considérés comme cas de force majeure, et de façon plus générale, tous faits présentant un caractère imprévisible, irrésistible, extérieur, déchargeant le vendeur de son obligation de livrer, notamment les faits suivants : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, les accidents, l'impossibilité pour lui-même d'être approvisionné. En tout état de cause, K-BRIOLE sera responsable d'aucun dommage subi par l'acheteur ou tout autre personne du fait, qu'elle qu'en soit la raison, de la non livraison, par K-BRIOLE d'une quelconque commande, retard ou erreur dans l'exécution de ladite commande.

Le vendeur tiendra l'acquéreur informé par tout moyen, dans les plus brefs délais, des cas et événements ci-dessus énumérés.

En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acquéreur est à jour de ses obligations envers le vendeur, quelle qu'en soit la cause.

4.2. Lieu de livraison

La livraison sera effectuée au lieu indiqué sur le bon de commande.

De même, en cas de demandes particulières de l'acquéreur concernant les conditions d'emballage ou de transport des produits commandés, dûment acceptées par écrit par K-BRIOLE, les coûts liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire.

ARTICLE 4 Bis - DROIT DE RETRACTATION DU CONSOMMATEUR NON PROFESSIONNEL

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception du Produit pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, à condition que les Produits soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les "14" jours suivant la notification au Vendeur de la décision de rétractation du Client. Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant leur remise sur le marché à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat. Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris. Le droit de rétractation peut être exercé en ligne, à l'aide du formulaire de rétractation disponible sur le site internet, auquel cas un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au Client par le Vendeur, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés et les frais de livraison sont remboursés ; les frais de retour restant à la charge du Client. L'échange (sous réserve de disponibilité) ou le remboursement sera effectué dans un délai de "10" jours à compter de la réception, par le Vendeur, des Produits retournés par le Client dans les conditions prévues au présent article.

ARTICLE CINQ – RECEPTION

A défaut de réserves expressément émises par le Client lors de la livraison, les produits délivrés seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents, ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé, ou au bordereau d'expédition, doivent être formulées par écrit en lettre recommandée avec accusé de réception, dans les QUARANTE HUIT (48) heures de l'arrivée des produits. Il doit également être fait mention des réclamations sur le bon de commande.

Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatées. Il devra laisser à K-BRIOLE toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

Pour les produits vendus en conditionné, les poids et mesures au départ font foi des quantités livrées.

ARTICLE SIX - RETOURS

6.1. Modalités

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord écrit entre K-BRIOLE et le Client. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition de l'acquéreur et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avoir.

Les frais et risques du retour sont toujours à la charge du Client

Les marchandises renvoyées sont accompagnées d'un bon de retour à fixer sur le colis, et doivent être dans l'état où elles ont été livrées.

6.2. Conséquences

Au cas de vice apparent ou de non-conformité des produits livrés, dûment constaté par K-BRIOLE dans les conditions prévues ci-dessus, le Client pourra obtenir le remplacement gratuit, ou le remboursement des produits au choix de K-BRIOLE, à l'exclusion de toute indemnité ou dommage-intérêts.

ARTICLE SEPT- P R I X

7.1. Détermination du prix

Les produits sont fournis au prix en vigueur au moment de la livraison sauf accord spécifique intervenu entre les parties et le cas échéant, dans la proposition commerciale spécifique adressée à l'acquéreur. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée par K-BRIOLE.

Les prix sont stipulés nets, « départ usine » et emballage en sus, hors taxes ; arrondis à deux décimales.

Pour les clients consommateurs, les tarifs sont indiqués en euros, HT et TTC et ne comprennent pas les frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet et calculés préalablement à la passation de la commande. Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Les tarifs ne comprennent pas le transport, ni les frais de douane éventuels et les assurances qui restent à la charge de l'acquéreur.

Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation supplémentaire à payer en application des règlements Français, Européens, ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit, sont à la charge exclusive de l'acquéreur.

Des conditions tarifaires particulières peuvent être pratiquées en fonction des spécificités demandées par l'acquéreur concernant, notamment, les modalités et délais de livraison, ou les délais et conditions de règlement. Une offre commerciale particulière sera alors adressée à l'acquéreur par K-BRIOLE.

La société se réserve le droit de modifier son tarif et ses structures tarifaires à tout moment en fonction de l'évolution des conditions économiques, de ses coûts et de ceux de ses fournisseurs (à l'exclusion des périodes de validité indiquées par K-BRIOLE).

Pour cela, nous ferons connaître le nouveau tarif deux mois à l'avance, et le client disposera de QUINZE (15) jours pour annuler sa commande.

Les conditions de détermination du coût des produits ou des services dont le prix ne peut être connu a priori ni indiqué avec exactitude, ainsi que la méthode de calcul du prix permettant de vérifier ce dernier, seront communiquées au Client ou feront l'objet d'un devis détaillé, à la demande du Client conformément aux dispositions de l'article L 441-1, III du Code de commerce.

7.2. Facturation

Conformément à l'article L 441-9 du Code de commerce, une facture est établie pour chaque livraison et délivrée au moment de celle-ci, à moins qu'ait été délivré un bon de livraison, auquel cas une facture récapitulative, se référant à tous les bons de livraison émis, sera établie tous les mois.

7.3. Paiement

Le paiement se fait de manière intégrale à trente (30) jours fin de mois le 15.

En cas de paiement par lettre de change manuelle, les lettres sont retournées dans les HUIT (8) jours.

En cas de paiement différé ou à terme, constitue un paiement au sens du présent article, non pas la simple remise d'un effet de commerce ou d'un chèque impliquant une obligation de payer, mais leur règlement à l'échéance convenue.

En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera applicable, sauf accord exprès de K-BRIOLE.

En cas de retard de paiement ou de la violation d'une quelconque obligation, K-BRIOLE pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action, de suspendre l'exécution de ses obligations, de diminuer ou d'annuler les éventuelles remises accordées à l'acquéreur.

A défaut de paiement de l'une quelconque des échéances, les autres échéances deviendront immédiatement dues, même si elles ont donné lieu à des traites.

A défaut de paiement, le client sera redevable de plein droit, de pénalités de retard exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, dont le taux est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix (10) points de pourcentage, sur le montant TTC de la facture, précision faite que, le taux applicable pendant le premier semestre de l'année concernée est le taux en vigueur au 1er janvier de l'année en question. Pour le second semestre de l'année concernée, il est le taux en vigueur au 1er juillet de l'année en question.

En outre, tout client professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard de K-BRIOLE, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, nous nous réservons le droit de demander une indemnisation complémentaire, sur justification

Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

7.4. Garanties de règlement

Toute détérioration du crédit de l'acquéreur (notamment, et sans que cette liste soit limitative, la vente ou l'apport de toute partie du fonds de commerce, décès, incapacité, difficulté ou cessation de paiement, redressement, liquidation judiciaire...) pourra justifier l'exigence de garanties ou d'un règlement comptant ou par traite payable à vue, avant exécution des commandes reçues.

ARTICLE HUIT – TRANSFERT DE PROPRIETE – TRANSFERT DES RISQUES

Les marchandises sont vendues avec une clause subordonnant expressément le transfert de propriété des produits au paiement intégral du prix en principal et accessoires, conformément aux articles 2367 à 2372 du code civil, permettant à K-BRIOLE de reprendre possession desdits produits. Tout acompte versé par l'acquéreur restera acquis à K-BRIOLE à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions que K-BRIOLE serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre de l'acquéreur.

Il est toutefois entendu que la simple remise d'un titre créant une obligation à payer, traite ou autre, ne constitue pas un paiement au sens de la présente clause, la créance originaire de K-BRIOLE sur l'acquéreur subsistant avec toutes les garanties qui y sont attachées, y compris la réserve de propriété jusqu'à ce que ledit effet de commerce ait été effectivement payé.

Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle dès la livraison des marchandises, au transfert à l'acquéreur des risques de perte ou de détérioration des biens soumis à réserve de propriété ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

L'acquéreur devra souscrire à ses frais, une assurance ad hoc garantissant les risques nés à compter de la délivrance des produits, jusqu'à complet paiement du prix et à en justifier à K-BRIOLE lors de la livraison. A défaut, K-BRIOLE serait en droit de retarder la livraison jusqu'à la présentation de ce justificatif.

Tant que le prix n'aura pas été intégralement payé, l'acquéreur devra individualiser les produits livrés au titre du présent contrat et ne pas les mélanger avec d'autres produits de même nature provenant d'autres fournisseurs. A défaut d'individualisation, le vendeur pourra en exiger le remboursement ou reprendre celles encore en stock.

En cas de saisie-attribution, ou de toute autre intervention d'un tiers sur les produits, l'acquéreur devra impérativement en informer le vendeur sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. L'acquéreur s'interdit en outre de donner en gage ou de céder à titre de garantie la propriété desdits produits.

Autorisation de revente

L'acquéreur est autorisé, dans le cadre de l'exploitation normale de son établissement, à revendre les produits, objet du présent contrat. Toutefois, il s'oblige, en cas de revente, à régler immédiatement le solde du prix restant dû au vendeur (ou à informer les sous-acquéreurs que lesdits produits sont grevés d'une clause de réserve de propriété et à avertir le vendeur de cette cession afin qu'il puisse préserver ses droits et, le cas échéant, exercer une revendication sur le prix de revente à l'égard du sous-acquéreur).

Clause résolutoire

Il est expressément convenu qu'à défaut de paiement de l'une quelconque des échéances, ou de manière plus générale, de l'inexécution totale ou partielle d'une des obligations incombant à l'acquéreur, la totalité du prix sera exigible sans délai, et provoquera la suspension de toute livraison, ainsi que la résolution des commandes en cours.

Dès lors, à défaut de paiement de l'intégralité du prix ainsi rendu exigible, la vente sera résolue de plein droit, après un simple commandement de payer resté infructueux UN (1) mois après sa notification ou sa signification.

ARTICLE NEUF - GARANTIE CONTRE LES VICES CACHES, NON CONFORMITE

K-BRIOLE garantit l'acquéreur contre les vices cachés et la non-conformité des produits dans les conditions définies par le Code civil aux articles 1641 et suivants.

Les Produits vendus sur le site sont conformes à la réglementation en vigueur en France et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels.

Les Produits fournis par le Vendeur bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, indépendamment du droit de rétractation, conformément aux dispositions légales :

- de la garantie légale de conformité, pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande,

- de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation, dans les conditions et selon les modalités visées dans l'encadré ci-dessous et définies en annexe aux présentes Conditions Générales de Vente (Garantie de Conformité / Garantie des Vices Cachés).

Il est rappelé pour le Client consommateur non professionnel, que dans le cadre de la garantie légale de conformité, le Client :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir à l'encontre du Vendeur ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit commandé, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L 217-9 du Code de la consommation ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les six mois suivant la délivrance du Produit. Ce délai est porté à 24 mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale pouvant éventuellement couvrir le Produit.

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés Produit conformément à l'article 1641 du Code Civil ; dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à 1644 du Code Civil.

Afin de faire valoir ses droits, le Client consommateur non professionnel devra informer le Vendeur, par écrit, de la non-conformité des Produits dans un délai maximum de deux (2) jours à compter de la livraison des Produits ou l'existence des vices cachés dans les délais ci-dessus visés et retourner ou rapporter en magasin les Produits défectueux dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...).

Le Vendeur remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits ou pièces sous garantie jugés non conformes ou défectueux. Les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs. Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 10 jours suivant la constatation par le Vendeur du défaut de conformité ou du vice caché. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client. La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non respect de la législation du pays dans lequel les produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier,
- en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

ARTICLE DIX - RESPONSABILITE DU FAIT DES PRODUITS DEFECTUEUX

En matière de responsabilité telle que prévue par les articles 1245 et suivants du Code Civil, K-BRIOLE sera libérée de sa charge de responsabilité de sécurité dans tous les cas compatibles avec les dispositions des articles ci-dessus, notamment l'article 1245-10 du Code civil

ARTICLE DIX – Bis EXCLUSION DE GARANTIE

Il est indiqué au Client que dans l'hypothèse :

- d'une demande de travail à façon ;
- d'une demande de fabrication d'un produit sur la base d'un cahier des charges déterminé sans l'intervention de K-BRIOLE ;
- d'une manière générale, en cas de non respect des conseils, consignes ou informations/orientation effectués par K-BRIOLE sur les produits des clients ;

Aucune garantie ne sera applicable.

ARTICLE ONZE – EMBALLAGES - CONSIGNATION

Les emballages portant la marque du vendeur ne peuvent être utilisés que pour ses produits et ne peuvent en aucun cas servir pour d'autres produits que les siens. Toute infraction à cette règle exposerait son auteur à des poursuites pénales et au versement de dommages-intérêts.

ARTICLE ONZE Bis : INFORMATIQUE ET LIBERTES - COOKIES

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires de K-BRIOLE chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes. Le traitement des informations communiquées répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données. Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant. Ce droit peut être exercé directement auprès de K-BRIOLE.

Que sont les cookies?

Les cookies sont de petits fichiers, placés sur votre ordinateur, tablette ou mobile, sauf opposition de votre part, lors de votre visite

A quoi servent-ils ?

Ils ont pour but de collecter des informations relatives à votre navigation et de vous adresser des services adaptés à votre terminal (ordinateur, mobile ou tablette).

Grâce à ces cookies, nous sommes en mesure d'optimiser votre expérience sur notre site notamment en :

- Permettant de s'identifier plus rapidement.
- Mémorisant des informations saisies dans nos formulaires, en les gérant et en les sécurisant au sein de votre espace client.
- Adaptant l'affichage du site à votre appareil.
- Établissant des statistiques de visites et comportement des visiteurs.
- Permettant le partage sur les réseaux sociaux.

Qui utilise les données récoltées ?

L'utilisation de cookies est soumise aux politiques de protection de la vie privée. Seuls les émetteurs de ces cookies ont accès aux informations qu'ils peuvent récolter et ne sont pas transmises à des tiers.

Que se passe-t-il si j'accepte ou refuse les cookies ?

- Si vous les acceptez, ces cookies seront placés de façon temporaire
- Refuser l'installation des cookies sur votre terminal pourrait dégrader votre expérience de navigation sur notre site.

Comment paramétrer les cookies ?

Vous pouvez à tout moment choisir de désactiver les cookies.

La gestion des cookies est différente selon chaque navigateur. Pour en savoir plus sur la configuration des cookies dans votre navigateur, nous vous invitons à vous reporter au menu d'aide de votre navigateur.

ARTICLE DOUZE - REGLEMENT DES LITIGES

12.1. Pour les Clients Consommateurs Non Professionnelles

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le vendeur et le client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun. Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, et dont les références figurent sur la plateforme des règlements des litiges en ligne : <https://ec.europa.eu/>, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Le client, constatant qu'une violation au règlement général sur la protection des données personnelles aurait été commise, a la possibilité de mandater une association ou un organisme mentionné au IV de l'article 43 ter de la loi informatique et liberté de 1978, afin d'obtenir contre le responsable de traitement ou sous-traitant, réparation devant une juridiction civile ou administrative ou devant la commission nationale de l'informatique et des libertés.

12.2. Procédure de conciliation pour les professionnels

Pour toute contestation qui s'élèvera entre les parties ou leurs ayants droits concernant l'interprétation et / ou l'exécution de leurs obligations, les parties s'engagent obligatoirement à soumettre leur différend préalablement à toute instance judiciaire **au fond** à des conciliateurs, chacune des parties en désignant un, sauf le cas où les deux parties mettraient d'accord.

L'identité de ce conciliateur devra être communiquée à la partie le sollicitant, **dans le délai de quinze jours à compter de cette demande faite par LRAR.**

Dans un délai similaire la partie demanderesse devra également communiquer à l'autre le nom du conciliateur choisi.

A défaut de réponse du cocontractant sollicité en premier lieu, dans le délai imparti, la partie formulant la déclaration pourra passer outre la présente procédure de conciliation.

Le ou les conciliateurs essaieront de régler les difficultés qui leurs seront soumises et de faire accepter par les parties une solution amiable, **dans un délai maximum de 2 mois** à compter de leur désignation.

Passé ce délai, à défaut de rédaction, sous l'autorité du ou des conciliateurs d'un protocole entre les parties et sa signature, chacune des parties retrouvera sa liberté et pourra saisir le Tribunal compétent dans le délai de son choix.

La présente clause ne vise pas les procédures de référés.

12.3. Clause d'attribution de compétence

Tous les litiges découlant des opérations visées par les présentes conditions générales de vente, seront, à défaut d'aboutissement de la procédure de conciliation, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FERRAND, qui sera le seul compétent pour tous litiges, même en cas d'appel en garantie, de pluralité de défendeurs ou de clause de compétence contraire figurant sur les lettres ou autres documents de l'acheteur.

Pour le client consommateur non professionnel, il sera fait application des règles de procédure civile.

12.4. Droit applicable

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises aux dispositions internes du droit français, la convention de Vienne de 1980 étant expressément écartée.

12.5. Langue des présentes conditions générales de vente

Par convenance, une traduction en langue anglaise des présentes conditions générales de vente peut être établie. Toutefois, en cas de litige, seul le texte **français** ferait foi.

ARTICLE TREIZE - MODIFICATIONS

La société K-BRIOLE se réserve le droit d'apporter à tout moment les modifications nécessaires aux présentes conditions générales de vente.

ARTICLE QUATORZE – ACCEPTATION DE L'ACQUÉREUR

Les présentes conditions générales de vente ainsi que les tarifs, barèmes d'écarts concernant les rabais, remises et ristournes ci-joints, sont expressément agréées et acceptées par l'acquéreur, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.

ARTICLE QUINZE –NULLITE

Dans le cas où une clause des présentes serait ou deviendrait nulle ou annulable, cela ne remettra pas en cause la validité des autres clauses, et la clause litigieuse sera réputée non écrite.

Signature et Cachet du Client
précédés de la mention manuscrite
"lu et approuvé"

A :
Le :

--

ANNEXE I

- DISPOSITIONS RELATIVES AUX GARANTIES LÉGALES

Article L217-4 du Code de la consommation

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la consommation

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

- Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle
 - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage
- Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12 du Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L217-16 du Code de la consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 alinéa 1er du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

ANNEXE II

- FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si le Client souhaite se rétracter de la commande passée sur *le site internet K-Briole* sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.

A l'attention de :

SARL « K-BRIOLE »
22 Avenue du Président Allende
03600 COMMENTRY (FRANCE)

Je notifie par la présente la rétractation du contrat portant sur la commande des prestations de service ci-dessous :

- **Commande du "Date"**

- **Numéro de la commande :**

- **Nom du Client :**

- **Adresse du Client :**

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :